

Aperçu des mobilisations et victoires syndicales du mois de mars et début avril

Faites parvenir vos informations à :
permanencefederale@fdsp.cgt.fr !

CSD 05 : 3 mobilisations CGT, 3 victoires ! A la Communauté de communes de Serre Ponçon : les agents des ordures ménagères, confrontés à des rémunérations insuffisantes, se mobilisent avec un préavis de grève et obtiennent une augmentation mensuelle de 50 à 90 € nets selon les fonctions. A la Communauté de communes du Champsaur Valgaudemar : après comparaison avec d'autres collectivités, les agents constatent un manque à gagner pouvant atteindre 500 €/mois ; une journée de grève permet d'obtenir 150 € bruts d'augmentation pour tous. Au Conseil départemental : au terme d'un an de mobilisation (pétition, préavis, grèves, envahissement du hall), les agents arrachent une hausse de 16% du régime indemnitaire pour plusieurs catégories. La CSD souligne le rôle du travail militant, des cahiers revendicatifs et de l'unité des personnels.



Corse : les agents de la collecte des déchets mobilisés

CSD 20 (Corse) : Saint-Florent / collecte des déchets : les agents de la collecte des déchets se sont mobilisés le 1er avril pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail, dans un contexte de pénibilité accrue et de tensions autour de l'organisation du service, comme l'a relayé la presse locale au début d'avril 2026. Les véhicules de ser-

vices ont bloqué plusieurs heures l'accès au centre-ville. Cette mobilisation fait écho à d'autres luttes du secteur déchets, notamment celles présentées dans cet InfoLuttes, dans les Hautes-Alpes et au Grand Reims, où les revendications portent sur les salaires, les horaires, les effectifs et la reconnaissance du travail réel.

CSD 21 : préavis du 23 février au 10 mars couvrant les agents fonctionnaires, en CDI et contractuels du champ de la CSD du 23 février au 10 mars. Revendications : indemnisation à 100% des arrêts maladie, mise en stage immédiate des contractuels remplissant les conditions, créations de postes pour alléger la charge de travail, recrutement sur postes vacants, avancement de grade dès que possible, moyens budgétaires pour les collectivités et arrêt des licenciements pour inaptitude physique.

CSD 29 : Le syndicat CGT du Conseil départemental du Finistère dépose un préavis pour la journée du 30 mars 2026 pour l'ensemble des personnels du Conseil départemental. Il s'inscrit dans une mobilisation contre les réorganisations, la dégradation des conditions de travail et pour la reconnaissance salariale et les moyens nécessaires au service public départemental.

CSD 51 : Grève au pôle déchet Est du Grand Reims menée par l'UFICT à la suite d'un préavis déposé à compter du 20 février 2026 contre une modification unilatérale des horaires. Une réunion de négociation le 29 février, obtenue sous la pression de la mobilisation, aboutit au retrait du projet et à l'ouverture de discussions sur conditions de travail, rémunération et management.

CSD 51 : La CGT du CCAS de Reims et l'UFICT CGT du Grand Reims appellent à la grève du secteur social le 10 mars dans le cadre d'un appel CGT CFDT FO SUD. Un rassemblement est organisé le 10 mars devant la sous-préfecture. Les revendications portent sur la rémunération (prime Ségur pour les oubliés), la lutte contre la précarité, la reconnais-

CSD 44 : Ville de Nantes / Bibliothèques : Résumé par le syndicat de la lutte des bibliothécaires.
2013 : ouverture de la Médiathèque Lisa Bresner sans embauche, à effectifs constants.
2018 : les 4 médiathèques ouvrent le 1er dimanche du mois, avec 6 mois de grève pour une juste rémunération du dimanche.
2019 : extension des horaires d'ouverture.
2021 : « Résa-réseau » est lancé, très attendu des lecteurs, ce qui engendre une grosse charge de travail en plus.
2022 : gratuité universelle et nouvelle extension des horaires d'ouverture.
2023 : ouverture des 3 médiathèques de quartier tous les dimanches du 1er septembre au 30 avril, avec une nouvelle grève pour la juste rémunération des temps partiels, et une réponse de la collectivité passant par le recours aux étudiants.

Tous ces changements ont aussi été accompagnés d'une densification de l'offre d'accueil et d'animations, confirmant une très forte augmentation de la fréquentation du réseau des bibliothèques nantais. Les bibliothécaires se réjouissent de cet engouement, mais déplorent l'absence totale de recrutement et donc la surcharge de travail qui en découle, le manque de temps et de moyens pour offrir un service culturel de qualité au public, et la perte de sens au travail.

Un projet de réorganisation censé optimiser les services a été lancé dès 2023. Pourtant, selon le document CGT, ces problématiques n'ont pas été prises en compte ; au contraire, le nombre d'agents sur le terrain n'a cessé de diminuer au profit d'une équipe de cadres souvent trop éloignés des réalités du métier.

Durant 2 ans, malgré les nombreux questionnements remontés par la CGT lors des rencontres avec les autres syndicats, le dialogue social et la direction, la réorganisation s'est poursuivie à marche forcée dans une grande opacité, dégradant encore plus les conditions de travail. La réorganisation mise en place le 1er juillet dernier a amplifié ce flou organisationnel et fonctionnel.

Les agents, excédés, ne se sont pas sentis

pris au sérieux dans leurs revendications et c'est lors de la RIM organisée par la CGT début décembre que les agents se sont unanimement mobilisés et ont voté pour la grève reconductible tous les samedis après-midi, pour tenir dans le temps. Le mouvement, très suivi, a duré 12 semaines, tout le réseau des 8 bibliothèques et médiathèques étant fermé le samedi après-midi. 60 agents sur 130 ont participé à l'HMI et un sondage a indiqué que 72% des agents étaient favorables à la poursuite du préavis.

Ce n'est qu'à la troisième rencontre de la CGT avec l'élue au personnel, le 5 mars dernier, que les propositions mises sur la table ont convaincu les collègues de lever le préavis dès le 12 mars. Il a alors été acté :

- 4 renforts supplémentaires les samedis, avec annulation de la note interdisant la pose de congés les samedis ;
- 2 postes en renfort pour la manutention, et recrutement immédiat d'agents contractuels ;
- l'augmentation de l'enveloppe des contractuels, effective immédiatement ;
- le maintien du passage de 4 à 3 réservations ;
- le recours à 2 prestataires externes pour évaluer la qualité de la relation managériale (labellisé QVST) et la charge de travail effective des agents ;
- l'étude de la possibilité d'une fermeture le jeudi à la bibliothèque du Breil ;
- 5 comités de suivi programmés avec les futurs élus.

Le document précise que l'objectif reste d'obtenir des recrutements statutaires, la CGT ayant demandé le recrutement de 10 agents statutaires afin de se conformer aux recommandations ministérielles.

Seul syndicat impliqué dans ce mouvement de grève, la CGT a permis aux agents d'avancer ensemble, de créer un collectif participatif, avec un cahier de doléances bien rempli, d'être force de proposition et ainsi de faire progresser leurs revendications. Le syndicat indique rester vigilant quant à la concrétisation de ces engagements, avec un premier comité de suivi annoncé pour le 9 avril avec les nouveaux élus.

sance des diplômes et de la pénibilité, ainsi que la défense des services sociaux publics.



CSD 30 : Le syndicat du Conseil départemental du Gard dépose un préavis du 12 au 20 mars pour l'ensemble des agents, avec un tract détaillant les revendications : effectifs, salaires, temps de travail, conditions d'exercice dans les services sociaux, médico sociaux, éducatifs et administratifs, reconnaissance des métiers et défense du service public. À partir du préavis déposé le 2 mars pour la période du 12 au 20 mars, les assistant.es familiaux se mettent en grève le 13 mars. Une délégation CGT est reçue le 17 mars par la Présidente du Conseil départemental et obtient : la suppression de la clause restrictive sur la cantine dans les contrats d'accueil (les assistantes peuvent inscrire les enfants, avec prise en charge financière par elles mêmes) ; une étude d'un forfait kilométrique de 50 €/mois/enfant pour celles et ceux résidant en grande ville (Alès, Bagnols, Nîmes), avec engagement de retour sous un mois ; l'élaboration d'un tableau départemental des prises en charge (vacances, autres dépenses) diffusé à tous les CMS pour assurer l'égalité de traitement ; l'attribution d'un chèque cadeau Cad'oc de 30 € pour l'anniversaire de chaque enfant ; la remise en place du relais technique entre assistantes familiales, retrait du projet de disparition du réseau adolescents et révision de son périmètre pour inclure des enfants plus jeunes ; la généralisation de la signature et de l'envoi des contrats d'accueil par mail, suspension de la suppression des aides extra légales dans l'attente de solutions juridiques pour maintenir l'aide aux publics, et engagements à travailler avec la CGT et l'association d'assistants familiaux sur le registre des risques professionnels, les référentiels professionnels/PMI, la prévoyance et le fonctionnement des CCP/CCPD afin d'éviter de longues périodes sans rémunération.

CSD 57 : La CGT Ville de Metz Eurométropole mo-

bilise les agents du pôle éducation avec la publication d'une lettre ouverte adressée au maire pour demander une rencontre sur les dysfonctionnements du pôle. Les revendications portent sur la reconnaissance de la filière animation, la titularisation des vacataires, l'augmentation du temps de travail rémunéré, la répartition équitable du travail des agents d'entretien, la formation de tous les métiers, la mise à 100% des adjoints pédagogiques, le remplacement des postes vacants et le respect du temps de travail et de la concertation avec les agents.

CSD 62 : Syndicat CGT du Conseil départemental du Pas de Calais. En mars, la CGT alerte sur la fusion des services d'action sociale (SALI) Lens Liévin/Hénin Carvin, qui entraîne surcharge de travail, non remplacement des agents et difficultés de continuité de service. Une première mobilisation était organisée le 12 mars pour la défense des conditions de travail et du service public social.

CSD 63 : SEMERAP (service eau/assainissement, structure inter départementale) ; Le 4 mars 2026 avec l'appui de la CSD, le syndicat de la SEMERAP appelle à la mobilisation contre la dégradation des conditions de travail, les réorganisations et l'absence de moyens suffisants. Pendant que se mène la lutte sont convoquées les élections au CSE où la liste CGT est intégralement élue dès le 1er tour.

CSD 63 : Ville d'Issoire. À la suite des plaintes accompagnées par la CGT, le tribunal correctionnel de Clermont Ferrand condamne un responsable de service de la mairie d'Issoire à une peine de prison avec sursis et au versement de dommages intérêts à plusieurs agents victimes de harcèlement moral. Cette sanction, rare, reconnaît la gravité des faits et la souffrance des agents. La CGT exige que le maire rende publiques les mesures prises pour empêcher la répétition de telles situations et pour rétablir un climat de travail sain.

CSD 69 : Le syndicat CGT des territoriaux et UFICT de Saint-Martin-d'Hères pose un préavis le 19 mars 2026 pour les ATSEM avec revendications sur les salaires, la reconnaissance éducative, les effectifs et la pénibilité.

CSD 71 : Le syndicat CGT du Conseil départemental de Saône et Loire annonce une journée de grève et un rassemblement le 27 mars, suivi d'un cortège vers l'Assemblée départementale. Les agents dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail et appellent les usagers à se mobiliser à leurs côtés pour défendre la qualité du service public.

Comité des syndicats 75 : le syndicat FTDNEEA

dénonce les projets de privatisation liés aux municipales, dépose un préavis à compter du 23 mars couvrant toute la filière et exige l'arrêt des externalisations et la remunicipalisation des missions privatisées.

CSD 94 : le syndicat de Villeneuve Saint Georges a posé un préavis pour la journée du 13 mars couvrant toutes les ATSEM (titulaires, stagiaires, contractuelles). Le cahier revendicatif demande revalorisations salariales (NBI QPV portée à 15 points, revalorisation de l'IFSE y compris pour les classes spécifiques), évolution de carrière, renforcement des effectifs (deux ATSEM en MTA), jours de pénibilité, meilleure organisation du travail, prise en charge des déplacements et matériels adaptés.

CSD 94 : Alfortville – conservatoire : à GPSEA (agglo Grand Paris Sud Est Avenir), un préavis de grève couvrant l'ensemble des agents a été dé-

posé à compter du 1er avril 2026 après des faits graves au conservatoire d'Alfortville : agression, issues de secours condamnées ou inaccessibles, absence de mesures correctives immédiates malgré les signalements. La mobilisation s'appuie aussi sur un climat d'insécurité dénoncé publiquement par les personnels, évoquant intrusions, menaces et panique dans l'établissement. La presse locale a en outre rendu compte d'un climat d'angoisse au conservatoire, avec des intrusions répétées de jeunes extérieurs, des dégradations et des menaces ayant conduit des enseignant-es à se mettre en grève pour exiger des mesures de sécurité effectives. Ces faits s'inscrivent dans une séquence déjà marquée l'an dernier par un autre événement grave au conservatoire, qui avait conduit GPSEA à publier une communication officielle sur la protection des personnels et des usagers.

Fédération CGT des Services publics

263 rue de Paris - Case 547 - 93515 Montreuil Cedex
Tél : 01 55 82 88 20 / mail : fdsp@cgt.fr / www.cgtservicespublics.fr

InfoLuttes
actualité des luttes fédérales

fédération
des services
publics

la
cgt